

**COMMUNE DE LA BAUSSAINE**

22 Rue de la Libération - 35190 LA BAUSSAINE  
Tél. : 02 99 66 80 27 – Fax : 02 99 66 73 10

**PROCES-VERBAL  
DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Séance du 21 janvier 2011**

<i>Nombre de Membres en exercice :</i>	14
<i>Nombre de Membres présents :</i>	10
<i>Nombre de Membres votants :</i>	10

<i>Date de la convocation :</i>	13/01/2011
<i>Convocation affichée le :</i>	13/01/2011
<i>Procès-verbal affiché le :</i>	28/01/2011

L'an deux mil onze, le vendredi vingt-et-un janvier, à vingt heures trente minutes, le Conseil municipal de la Commune de LA BAUSSAINE s'est réuni en session ordinaire à la mairie, après convocation légale, sous la présidence de Madame Florence DENIAU, Maire de la Commune.

Etaient présents : Mmes Florence DENIAU, Gwenaël ARTUR et Mrs Daniel HENRY, Pierre-Yves MARQUET, Raoul LE GUERHIER, Jean-Michel PRESCHOUX, Dominique ROUXEL, Eric LEROSSIGNOL, Olivier QUENOILLERE et Gilles LE TALLEC.

Absents excusés : Mmes Yolaine DUBOIS, Catherine PIEL et M. Thibault LE BOULANGER.

Absents non excusés : M. Frédéric BLANCHARD.

---

Madame le Maire ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé, en conformité avec l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris au sein du Conseil municipal.

M. Eric LEROSSIGNOL a été nommé pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

---

Approbation du procès-verbal de la séance du 17 décembre 2010 à l'unanimité.

<b>01 – 2011</b>	<b>BUDGET COMMUNE 2010 - DECISION MODIFICATIVE N° 2</b>
------------------	---

Madame le Maire fait part au Conseil municipal que le Syndicat Intercommunal de Regroupement Pédagogique Saint-Thual La Baussaine a demandé une participation financière complémentaire aux Communes membres, par délibération du Comité syndical du 8 novembre 2010, d'un montant de 3 552,74 €. Cette participation complémentaire est justifiée par des dépenses de personnel supérieures à ce qui avait été prévu au budget primitif 2010 du SIRP, en raison de congés maternité et d'arrêts de travail.

En conséquence, les crédits prévus à l'article 65546 « Participation SIRP Saint-Thual La Baussaine » du budget principal 2010 de la Commune sont insuffisants.

Madame le Maire demande au Conseil municipal de procéder au vote de la décision modificative portant virement de crédits au budget communal 2010 suivante :

Article 022	« Dépenses imprévues de fonctionnement »	- 3 200,00 €
Article 65546	« Participation SIRP Saint-Thual La Baussaine »	+ 3 200,00 €

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- décide de voter la décision modificative présentée ci-dessus,
- charge Madame le Maire de procéder à ces virements de crédits.

### 1) Breizh Bocage

Monsieur HENRY informe l'Assemblée qu'une réunion de travail s'est déroulée le 12 janvier 2011 en présence des agents du Syndicat du Linon Mme OLIVIEIRO et M. LE MEIL, ainsi que de Mme ARTUR, M. HENRY, et Mlle PREDERY, stagiaire à la mairie. L'objectif de cette réunion était de lancer le programme Breizh Bocage sur la Commune de La Baussaine.

Dans un premier temps, une réunion d'information sur le programme Breizh Bocage, à destination des agriculteurs habitant La Baussaine ou y exerçant leur activité, aura lieu le 23 février 2011 à 20h30 à la mairie. L'opération débutera par des visites sur le terrain de M. LE MEIL, éventuellement accompagné d'un élu. Il identifiera les lieux susceptibles d'accueillir des plantations de haies, et prendra contact avec les propriétaires et exploitants concernés, pour savoir s'ils sont intéressés. A l'issue de ce travail, M. LE MEIL leur proposera un schéma de plantation.

Une convention de plantation de haie sera ensuite passée avec les personnes intéressées. Les plantations débiteront à la fin de l'année. M. HENRY précise que Breizh Bocage se charge de planter, et d'entretenir les haies pendant trois ans.

Par ailleurs, M. HENRY informe les membres du Conseil que le recensement des haies et chemins est terminé. Il faut maintenant faire une synthèse de ce travail, et le retranscrire sur un plan afin de le transmettre à M. ROBERT, urbaniste en charge des procédures de révisions simplifiées du Plan Local d'Urbanisme.

### 2) Programme communal de plantation

Madame ARTUR informe l'Assemblée que les élus de la commission environnement souhaitent planter une haie bocagère sur un ancien chemin communal qui n'est plus utilisé à La Tremblais.

Afin de pouvoir planter cette haie à moins de deux mètres de la limite de propriété avec le terrain de M. & Mme ROLLAND, une convention de plantation devra être passée.

Le Conseil municipal émet un avis favorable à cette proposition.

### 3) Programme de travaux de voirie 2011

Monsieur MARQUET présente à l'Assemblée le programme des travaux de voirie prévus en 2011. Il porte sur deux voies communales du bourg : la rue des Cours et la rue des Prunus.

#### *Rubrique 1 – rue des Cours*

La patte d'oie semble fragile et n'a sans doute pas, à l'origine, été conçue pour le trafic actuel. Il faut donc en refaire la structure. Il est aussi prévu de refaire un tapis d'enrobés de 7 cm d'épaisseur sur la patte d'oie et sur la moitié inférieure de la rue des Cours (à l'endroit le plus détérioré).

La route départementale n° 20 présente un affaissement de la chaussée à hauteur de la patte d'oie de la rue des Cours. La Commune a donc sollicité de l'agence routière départementale qu'une purge soit réalisée préalablement aux travaux sur cette voie communale. Ceci est nécessaire car sinon l'affaissement risque de s'aggraver, et de compromettre la tenue des enrobés.

#### *Rubrique 2 – rue des Prunus*

La patte d'oie semble également fragile et n'a probablement pas été prévue pour le trafic de l'entreprise qui est installée dans le lotissement. Il faut donc également en refaire la structure. Un tapis d'enrobés de 7 cm d'épaisseur sera refait dans l'ensemble du lotissement. Une entrée de garage est à déposer et reposer (7 mètres de bordures), avec création de grille.

Ce programme a été élaboré par les élus chargés de la voirie, en collaboration avec M. RENAUD de la DDTM. L'estimation financière s'élève à 10 640 € HT pour la rubrique 1 et 19 150 € HT pour la rubrique 2.

Suite à notre demande, M. RENAUD prévoit de refaire une visite au lotissement des Prunus afin de voir s'il est opportun de refaire également les trottoirs à l'occasion des travaux qui auront lieu en 2011.

L'appel d'offres sera lancé en février, pour une réalisation des travaux au Printemps.

#### 4) Maintenance de l'éclairage public

Monsieur DERRIEN, secrétaire général, présente à l'Assemblée la proposition du Syndicat Départemental d'Energie d'Ille-et-Vilaine de leur transférer la compétence « maintenance de l'éclairage public ». Une réunion d'information à ce sujet s'est déroulée le mardi 18 janvier au Village des collectivités territoriales à Thorigné-Fouillard.

Ce transfert de compétence comprend les prestations suivantes :

- Maintenance préventive (1 visite annuelle) : vérification et entretien des installations (appareils d'éclairage et de commande), nettoyage, remplacement des sources lumineuses et des pièces défectueuses, élagage, mise en sécurité.
- Entretien curatif : en cas de défaillance ponctuelle, intervention sur demande de la commune, selon des délais qui dépendent du caractère d'urgence. Ces interventions sont comprises dans le prix.
- Renouvellement périodique des sources lumineuses (lors de la visite annuelle / à l'existant / changement complet du parc sur la période du marché, soit environ 1/3 par an).
- Programmation des heures de fonctionnement
- Recensement du parc, cartographie et suivi du patrimoine : élaboration et mise à jour d'un plan des installations
- Réponse aux déclarations de travaux et demandes de renseignements
- Rapport annuel d'exploitation du service public de l'éclairage : inventaire technique du patrimoine, compte-rendu des interventions de maintenance réalisées, conseils en matière de travaux d'investissement, de modes d'éclairage, de puissance installée, de types de luminaires, etc.

Le changement des éléments structurants et le gros entretien (peinture...) ne font pas partie du contrat.

Les éclairages du stade ne sont pas compris dans la prestation non plus.

Le coût pour la commune est de 20 € TTC par point lumineux et par an (soit environ 1 600 € TTC/an). A titre d'information, le coût de revient pour le SDE 35 est d'environ 30 €.

Le transfert de compétence proposé porte sur une période de trois ans, et prendrait effet au début du mois de novembre 2011. Une réponse ferme est demandée pour le 28 février. C'est la raison pour laquelle ce point figurera à l'ordre du jour de la prochaine réunion du Conseil municipal.

#### 5) Syndicat intercommunal de regroupement pédagogique Saint-Thual – La Baussaine

##### *Enfants scolarisés dans une école extérieure à la Commune*

Madame le Maire informe l'Assemblée que l'accord pour la scolarisation d'un enfant de la Commune dans une école d'une autre Commune ne relève plus de la compétence du Maire, mais de celle du Président du SIRP.

En effet, le décret n° 2010-1348 du 9 novembre 2010 stipule que désormais en cas de regroupement pédagogique, c'est le président du regroupement, et non plus le Maire, qui est compétent pour apprécier la capacité d'accueil des élèves dans les écoles publiques, et pour donner l'accord à la contribution financière, quand celle-ci n'est pas obligatoire, pour la scolarisation d'enfants résidant dans le périmètre du regroupement dans une école publique ou privée extérieure.

Madame le Maire ajoute qu'il faudra donc adopter une ligne de conduite identique pour les deux Communes, et que ce point sera abordé lors des prochaines réunions de bureau et du Comité syndical du SIRP.

Pour information, jusqu'à présent la Commune de La Baussaine refusait systématiquement de prendre en charge des élèves scolarisés dans d'autres écoles s'ils ne relevaient pas de l'un des cas dérogatoires dans lesquels la contribution financière de la Commune est obligatoire.

##### *Coût moyen d'un élève*

Madame le Maire donne lecture d'un courrier de la Préfecture relatif au coût moyen départemental de fonctionnement par élève des écoles publiques. Le coût moyen départemental est calculé sur la base des comptes administratifs de l'exercice précédent, et sert de référence aux Communes dépourvues d'école publiques pour fixer leur contribution obligatoire aux frais de fonctionnement des écoles extérieures.

Pour la rentrée scolaire 2010, ce coût s'établit à 341 € en élémentaire et à 1 031 € en maternelle. A titre de comparaison, le coût moyen d'un élève au SIRP Saint-Thual La Baussaine est de 642 € en élémentaire et 1 170 € en maternelle.

## 6) Manifestations communales

### *Un arbre, une vie*

Madame le Maire rappelle que l'opération « Un arbre une vie » aura cette année lieu le samedi 26 février. Rendez-vous à la mairie à 10 heures. Suite à la plantation des arbres, un apéritif sera offert par la Commune, au Ticia.

### *Fête communale*

En prévision de l'Assemblée générale du Trait d'Union Baussainais qui se déroulera le 31 janvier, Madame le Maire souhaite recueillir l'avis du Conseil municipal au sujet de l'organisation ou non d'un feu d'artifice à l'occasion de la fête communale 2011. La majorité de l'Assemblée y étant favorable, il a été décidé que le TUB pourra, s'il le souhaite, prévoir un feu d'artifice.

## 7) Courrier des habitants de la Heurteloie

Madame le Maire donne lecture à l'Assemblée d'une lettre co-signée par les habitants du lotissement des Coteaux de la Heurteloie, au sujet du prolongement du chemin écoliers jusqu'à ce lotissement. Pour des raisons de sécurité, ces administrés estiment qu'il est nécessaire d'achever la liaison piétonne qui mène à l'école. Ils considèrent en effet qu'il est dangereux de circuler à pied le long de la route départementale 20, en particulier aux heures de pointe, au moment d'emmener et de chercher les enfants à l'école par exemple.

Madame le Maire rappelle que cette liaison piétonne est matérialisée au Plan Local d'Urbanisme par un emplacement réservé, et que des contacts ont été pris avec les propriétaires des terrains concernés pour engager une discussion quant à l'acquisition de ces terrains.

## 8) Derniers chiffres du recensement

Madame le Maire transmet aux membres du Conseil les derniers chiffres du recensement transmis par l'INSEE, en vigueur depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2011, à savoir :

Population municipale :	616
Population comptée à part :	3
Population totale :	619

## 9) Bilan de l'assainissement non collectif sur La Baussaine en 2010

M. LE GUERHIER donne lecture d'une synthèse sur les systèmes d'assainissement autonome à La Baussaine, préparée par le Service public de l'assainissement non collectif (SPANC) de la Communauté de Communes Bretagne Romantique.

A ce jour, la Commune compte un parc de 141 systèmes. 66 sont en bon état de fonctionnement, 16 sont acceptables, et 45 sont défaillants. Suite au diagnostic réalisé en 2002, la part d'assainissements défaillants est passée de 50 % à 32 %. 7 sont en attente de réalisation (projets déposés en mairie et instruits par le SPANC). 7 autres systèmes ont été réalisés sans aucune autorisation ni contrôle, et ne peuvent donc pas être reconnus conformes.

En 2010, 4 contrôles de réalisation ont été assurés. 3 correspondaient à une mise en conformité volontaire, et 1 à une rénovation d'habitation.

## 10) AGECLIC – Atelier de prévention des chutes

Madame le Maire informe l'Assemblée que le Centre Local d'Information et de Coordination AGECLIC va organiser, en partenariat avec le CCAS de La Baussaine et l'association SIEL Bleu, une action de prévention des chutes, destinée aux personnes âgées de la Commune et des environs.

Cette action sera composée d'une conférence le lundi 15 mars 2011 à 14h30 à la mairie, puis les jours suivants d'ateliers pratiques. Pour préparer cette action, une réunion aura lieu le mardi 8 février.

## 11) Agenda

- Lundi 24 février, 18h30 : commission bâtiments communaux
- Lundi 31 janvier, 20h30 : Assemblée générale du Trait d'Union Baussainais
- Jeudi 3 février, 18h30 : commission environnement
- Jeudi 3 février, 20h : réunion de présentation du projet de réhabilitation de la salle des fêtes par l'architecte M. LABESSE
- Mardi 8 février, 18h30 : commission urbanisme, en présence de M. ROBERT, urbaniste de l'Atelier Découverte
- Mercredi 9 février, 20h30 : commission culture
- Jeudi 17 février, 20h30 : commission finances
- Mercredi 23 février, 18h30 : commission bâtiments communaux : présentation du diagnostic de l'église par l'architecte du patrimoine M. LECOQ
- Vendredi 25 février, 20h30 : Conseil municipal

---

*La séance est levée à 22h55.*

---

Florence DENIAU

Daniel HENRY

Pierre-Yves MARQUET

Raoul LE GUERHIER

Jean-Michel PRESCHOUX

Eric LEROSIGNOL

Dominique ROUXEL

Gilles LE TALLEC

Olivier QUENOILLERE

Gwénaél ARTUR